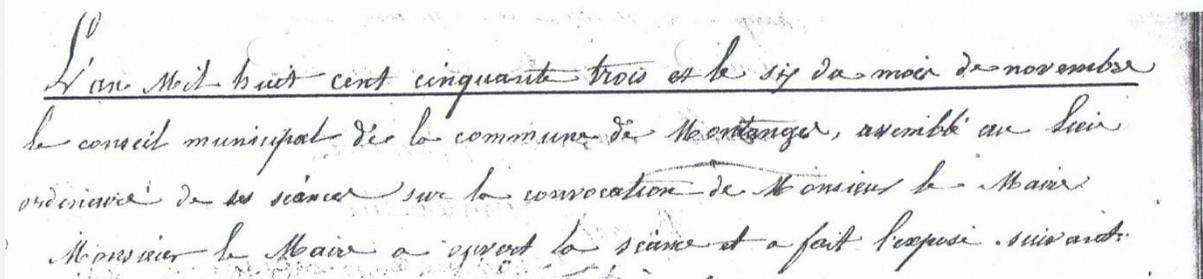


Novembre 1853 : Affaire du curé desservant Charpin.



Le 23^e Nov. huit cent cinquante trois et le six de mois de novembre
le conseil municipal de la commune de Montanges, assemblé en lieu
ordinaire de sa séance sur la convocation de Monsieur le Maire
Monsieur le Maire a exposé la scène et a fait l'exposé suivant :

Les habitants de Montanges ne sont pas d'accord avec l'action que mène le curé Charpin dans la paroisse. Ils font parts de leur indignation au maire qui réunit aussitôt le conseil municipal et il leur fait l'exposé suivant :

« La commune de Montanges, lorsqu'on lui a changé son curé, Monsieur Berrod ce brave et zélé pasteur qui a fait tant de

bien dans la commune regrette ce changement et tous les habitants en portent le deuil. Son remplaçant le curé Charpin ne convient nullement aux habitants en aucune manière qu'à un bien petit nombre de personnes et je vois avec douleur la foi s'éteindre rapidement dans la commune si on ne nous donne pas un autre pasteur dévoué pour le bien de la foi et de la religion. Vous l'avez vu et remarqué comme moi le peu de monde qui assiste aux offices et s'il n'est pas remplacé sous peu, l'église sera vide !

Il suffit d'exposer à l'autorité supérieure les raisons et les motifs réels pour qu'elle s'empresse de donner à la commune un pasteur qui est la confiance des habitants. »

Le conseil municipal considère que l'exposé qui lui est fait mérite d'être pris en considération car Monsieur le curé ne s'occupe que des choses matérielles : médecine, entreprise, marché et tout cela ne convient pas aux paroissiens. En effet il vient de prendre le marché pour extraire et voiturer le plâtre de la fabrique de Mr Rostand, ainsi il paralyse totalement les bras des pauvres journaliers et voituriers de la commune.

Dans le village des cris s'élèvent pour que Monsieur le curé parte :

« Nous n'en voulons plus car chez lui il tient des pensionnaires malades, ce n'est plus une cure mais un hôpital. Il détériore entièrement la cure ; le petit salon est une écurie, la bibliothèque du curé Berrod est un pigeonnier et ses voitures sont souvent placées sur l'ancien cimetière à la porte de l'église. »

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal de Montanges demande que le curé Charpin quitte le village. Le conseil sera entendu par l'autorité supérieure.

1854 : Le curé Charpin qui a du quitté la paroisse est remplacé par Martin Humbert, né à Champfromier le 2 mars 1816.

Il est ordonné prêtre par Mgr Devie à Brou le 14 mars 1840. Par sa grand mère Anne Lucie Genolin il fait partie de la famille Genolin des Sanges. Curé de Montanges jusqu'en 1861, il prend sa retraite à Pont d' Ain où il décède en 1891. (Ayant hérité de la grange de Chaté, haut lieu de la résistance religieuse durant la révolution, des revers de fortune l'obligèrent à laisser tomber cette ferme en ruines.)